

PLANS NATIONAUX ÉNERGIE CLIMAT (PNEC) ET COOPÉRATION RÉGIONALE

CHAPITRE PENTA COMMUN POUR LES PNEC– FINAL

INTRODUCTION

Le Forum pentalatéral de l'Énergie est une coopération régionale volontaire, depuis 2005, entre la Belgique, la France, l'Allemagne, le Luxembourg, les Pays-Bas et, depuis 2011, l'Autriche, représentant plus d'un tiers de la population de l'UE et couvrant plus de 40 % de la production d'électricité dans l'UE. En 2011, la Suisse a rejoint le forum en tant qu'observateur permanent et contribue activement au travail technique et au processus décisionnel. En étroite collaboration avec la Commission européenne (sur invitation), le Forum pentalatéral de l'Énergie améliore la collaboration entre toutes les parties prenantes afin de créer un marché régional de l'électricité en guise d'étape intermédiaire vers un marché européen commun de l'électricité.

La coopération est dirigée par les Ministres en charge de la politique énergétique qui se rencontrent régulièrement. Le suivi des activités est assuré par les coordinateurs Penta et par le Comité Penta PNEC sous la direction des Directeurs généraux respectifs des pays participant au Forum pentalatéral. Le programme de travail est mis en œuvre par des Gestionnaires de Réseau de Transport (GRT) d'électricité, des ministères, des autorités de régulation nationales (ARN), la Commission européenne et les opérateurs du marché qui se rencontrent régulièrement au sein de 3 Groupes de soutien.

Le principal succès enregistré au cours des 15 dernières années est l'évolution des pays Penta qui sont passés d'une perspective politique purement nationale sur les marchés de l'énergie à l'adoption d'une approche régionale. Les étapes régionales concrètes sont mises en place dans différentes dimensions qui restent pertinentes aujourd'hui :

Marché intérieur de l'électricité/intégration des marchés :

Le Groupe de Soutien Penta 1 (SG1) se concentre sur le couplage des marchés de l'électricité dans la région. Le SG1 a encouragé le couplage de marché fondé sur les flux (FBMC) des marchés à un jour comme objectif et, en mai 2015, le FBMC a été officiellement lancé dans la région Penta, le premier dans son genre au sein de l'Union européenne. Depuis lors, le FBMC n'a cessé de s'améliorer pour augmenter encore ses gains de prospérité et sert à présent de base pour un FBMC totalement établi au niveau de l'UE pour les marchés à un jour.

En outre, afin d'augmenter la capacité de transport disponible pour le commerce transfrontalier sur le marché intrajournalier, le SG1 a encouragé un processus de calcul coordonné de la capacité intrajournalière après un couplage de marché fondé sur les flux à un jour pour toutes les frontières de la région et qui a été mis en œuvre en mars 2016 en guise de première étape du couplage des marchés intrajournaliers européens.

Le Groupe de Soutien a été un témoin privilégié de l'évolution radicale du paysage de l'électricité et de la gouvernance des marchés de l'électricité. Alors qu'en 2005, les opérateurs électriques travaillaient encore séparément, le groupe a, au fil des années, activement encouragé la coopération entre les parties prenantes, coopération qui a, par exemple, contribué au regroupement régional de GRT dans leurs associations, à la fusion de bourses de l'électricité ou GRT ainsi qu'à l'émergence de nouveaux acteurs régionaux (TSCNet, Coreso, ancien CASC-CWE, SSC).

En vue des nouveaux plans de mise en œuvre qui doivent être préparés conformément au Clean Energy Package, les pays Penta coordonneront étroitement leurs activités et explorerons les possibilités d'actions communes.

Marché intérieur de l'électricité/flexibilité :

Le Groupe de Soutien 3 (SG3) se concentre sur les questions de flexibilité dans la région. Jusqu'à présent, le travail au sein du SG3 s'est concentré sur la mise en équilibre, le marché intrajournalier et le rôle de la maîtrise de la demande qui sont les trois principaux domaines de coopération régionale pour améliorer la flexibilité de nos marchés de l'électricité. Différents documents de référence techniques ont été fournis et résument les principaux obstacles à une utilisation accrue de la flexibilité dans la région Penta. La participation au SG3 a été ouverte à des participants traditionnels (ARN/GRT) ainsi qu'à d'autres parties prenantes comme les Gestionnaires de réseaux de distribution (GRD), les grands organismes de défense des consommateurs et les producteurs d'énergie renouvelable.

En ce qui concerne la mise en équilibre, des évaluations d'approches actuelles et un échange de bonnes pratiques ont eu lieu au sein du Forum pentalatéral. Par ailleurs, Penta joue un rôle essentiel dans le processus de mise en œuvre des lignes directrices de l'Union européenne sur l'équilibrage du système électrique. En ce qui concerne la maîtrise de la demande, un groupe d'experts distinct a travaillé sur un rapport décrivant la situation réelle dans la région Penta en mettant l'accent sur les règles et responsabilités des nouveaux acteurs du marché dans chaque pays de la région. En ce qui concerne la future coopération des pays Penta sur l'hydrogène, un atelier a été organisé en vue de définir les éventuels thèmes de coopération sur cette question.

Sécurité d'approvisionnement :

Le Groupe de Soutien 2 (SG2) traite des questions de sécurité d'approvisionnement dans la région. Un mémorandum d'accord sur la coopération en matière de sécurité d'approvisionnement a été conclu entre les pays Penta et signé en juin 2017. Sur cette base et à la lumière du nouveau Règlement UE sur la préparation aux risques, un exercice de crise (« PENTEX 2018 ») a été organisé en 2018 afin de parvenir à une meilleure compréhension mutuelle des préoccupations nationales, afin d'identifier les principales situations de crise potentielles (transfrontalières) pour la région et afin d'évaluer différentes mesures visant à atténuer les effets d'une crise.

La 1^{ère} évaluation régionale de l'adéquation de la production (GAA) réalisée par les GRT du Forum pentalatéral de l'Énergie et publiée en mars 2015 a marqué une étape importante. La méthodologie de l'évaluation reposait sur une approche probabiliste et chronologique avec une résolution horaire pour les années 2015/2016 et 2020/2021 qui représentait une amélioration significative par rapport aux approches déterministes existantes. Par ailleurs, les GRT Penta ont utilisé un ensemble régional commun de données reposant sur les mêmes scénarios et hypothèses, comme un modèle régional de charge thermosensible et des données hydrologiques probabilistes harmonisées.

Les gouvernements des pays Penta sont convaincus que ces dimensions restent pertinentes. Outre une poursuite dans les domaines susmentionnés, les pays Penta utiliseront le Forum pentalatéral de l'Énergie au cours des prochaines années afin de travailler sur les priorités suivantes :

DECARBONISATION DU SECTEUR DE L'ÉLECTRICITÉ

Vision commune d'une électricité décarbonée dans les pays Penta en 2050 :

Les pays Penta échangeront leurs visions d'un système électrique décarboné en 2050 (avec des étapes intermédiaires en 2030 et 2040) dans le cadre d'un système énergétique hautement efficace et reposant essentiellement sur des énergies renouvelables, une élimination progressive de l'électricité produite par les énergies fossiles et une utilisation finale efficace de l'électricité. Dans un premier temps, une comparaison des scénarios nationaux sur ce que pourrait être le système électrique en 2050 sera établie ainsi que l'identification des aspects communs et divergents des différents scénarios

et la façon dont la sécurité d’approvisionnement serait garantie dans ces scénarios. Ceci permettra une compréhension commune des attentes et des défis pour créer un futur système électrique.

Lancement de la coopération transfrontalière sur l’électricité renouvelable :

Les pays Penta travailleront sur base volontaire au développement d’un menu d’idées communes couvrant différents niveaux de coopération, dont l’exploration des possibilités d’ouverture de procédures nationales d’appels d’offres/d’appels d’offres transfrontaliers, d’appels d’offres communs pour les pays Penta intéressés et qui font de plus en plus appel au cadre européen propice à l’énergie renouvelable et aux mécanismes existants de coopération, comme des projets communs et des transferts statistiques (« menu cluster ») pour les pays Penta intéressés.

Les pays Penta soutiennent également les travaux en cours de la Commission européenne et des États membres sur le développement d’un Mécanisme de Financement des Énergies renouvelables de l’Union européenne.

Intégration d’options et de services d’électromobilité sans restrictions régionales :

Les pays Penta contribueront à renforcer la part des énergies renouvelables dans les transports en favorisant l’électromobilité (dont des formules fonctionnant sur pile à combustible). Ils facilitent l’intégration/la mise en œuvre des options et services d’électromobilité sans restrictions au sein de la région Penta en identifiant et, le cas échéant, en supprimant les obstacles au déploiement transfrontalier des services d’électromobilité et de recharge et en assurant l’interopérabilité.

Étude des options de tarification du carbone et de leur impact transfrontalier sur les prix de l’électricité

Les pays Penta qui prévoient ou envisagent d’introduire un prix du carbone échangeront, sur base volontaire, des points de vue sur les approches politiques de l’introduction d’un prix du carbone, ses avantages et ses inconvénients en termes de réduction des émissions de CO₂, de sécurité d’approvisionnement, d’évolution des prix et de situation équitable pour leurs industries.

MARCHE INTERIEUR DE L’ELECTRICITE

Intégration des marchés

Les pays Penta amélioreront davantage la surveillance du FBMC en vue d’accroître le commerce transfrontalier et le bien-être social et pour optimiser les avantages pour le consommateur. Les pays Penta rendront la surveillance plus innovante en vue de la transposer en indicateurs clés communs pour évaluer l’évolution vers un marché de l’électricité pentalatéral totalement décarboné en 2050.

Les pays Penta travailleront ensemble à la mise en œuvre rapide du Clean Energy Package et aux impacts transfrontaliers éventuels pour le marché de l’énergie (p.ex. poursuivre le développement et l’amélioration de la coopération en matière de redispatching dans la région Penta).

Flexibilité

Les pays Penta se pencheront sur l’impact de la mise en œuvre d’options de flexibilité comme le rôle de la maîtrise de la demande d’énergie, le PtX (« Power-to-X ») et l’hydrogène, le rôle du stockage, la mobilité électrique et ils analyseront les obstacles concrets au couplage sectoriel qui ont un lien avec l’électricité.

En ce qui concerne le rôle futur potentiel de l’hydrogène de plus en plus renouvelable en tant que vecteur énergétique dans leur système d’énergie, les pays Penta examineront d’éventuelles approches communes pour les garanties d’origine, l’infrastructure transfrontalière, le rôle respectif des GRT et

des GRD et les normes pour le mélange d'hydrogène, et ils échangeront des informations et de bonnes pratiques sur des régimes de soutien pour l'hydrogène et des projets d'innovation ainsi que sur le rôle futur de l'hydrogène en général.

SECURITE D'APPROVISIONNEMENT

Les pays Penta amélioreront en permanence l'évaluation pentalatérale de l'adéquation de la production en tenant compte de données météorologiques plus fiables, des derniers chiffres et objectifs des PNEC des pays Penta lors de la détermination des futurs mix énergétiques et d'autres analyses de sensibilité. La troisième évaluation est actuellement en cours d'élaboration par les GRT Penta pour les horizons 2021 et 2025 compte tenu des scénarios régionaux (reposant sur les scénarios nationaux), des calculs améliorés fondés sur les flux et des sensibilités liées à la flexibilité de la demande.

Dans le cadre du Clean Energy Package (CEP), et plus particulièrement dans le contexte de la coopération régionale et du règlement sur la préparation aux risques, des discussions ont été engagées avec ENTSO-E, la Commission et d'autres parties prenantes afin de définir les règles de la coopération entre les États membres en vue d'identifier de potentiels scénarios de crise régionale et de prévenir, de se préparer à et de gérer des crises dans le secteur de l'électricité, dans un esprit de solidarité et de transparence et en tenant pleinement compte des exigences d'un marché intérieur compétitif de l'électricité. Les pays Penta travailleront en partenariat afin de développer des mesures régionales concrètes pour les situations de crise.

OUTILS DE FINANCEMENT POUR LA TRANSITION ENERGETIQUE

Le Forum pentalatéral de l'Énergie commencera à échanger des informations sur d'éventuelles approches régionales visant à améliorer l'efficacité énergétique et le déploiement d'énergies renouvelables, par exemple, en cherchant, avec des institutions financières comme la BEI, des approches communes destinées à réduire les risques dans les deux secteurs et, par conséquent, faciliter la réalisation des objectifs des membres Penta.